

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

*Bureau de développement
des télécommunications*



T É L É F A X

Place des Nations
CH-1211 Geneva 20
Suisse

Téléphone +41 22 730 51 11
Téléfax Gr3:+41 22 733 72 56
Gr4:+41 22 730 65 00

Date: 24 août 2010 Heure: Page 1/14 Réf.: DM-343

A: Membres du Secteur de l'UIT-D
Organismes nationaux chargés de la réglementation
Opérateurs

Fax:

Contact: Asenath Mpatwa
Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique

Pour répondre:

E-mail: asenath.mpatwa@itu.int
Fax: +251 11 5517299 – Tél. +251 11
5514977

Alessandra Pileri, Division de l'environnement
réglementaire et commercial (RME)

E-Mail: alessandra.pileri@itu.int
Fax: +41 22 730 6210 - Tél.: +41 22 730 6698

Objet: **Formation UIT de haut niveau pour les organismes de réglementation et les opérateurs de la région Afrique francophone sur la modélisation des coûts des réseaux - Niveau II : Ouagadougou, Burkina Faso, 22-26 novembre 2010**

Madame, Monsieur,

J'ai le grand plaisir de vous informer que le Bureau de développement des télécommunications (BDT) organise un atelier de formation sur le thème "Modélisation des coûts des réseaux de télécommunication dans la région Afrique francophone", en coordination avec le Centre d'Excellence de l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications à Dakar (ESMT).

Cette formation, qui fait suite à la formation UIT de haut niveau sur la modélisation des coûts pour les organismes nationaux de réglementation et les opérateurs, tenue à Dakar (Sénégal) du 7 au 11 décembre 2009, sera organisée à Ouagadougou (Burkina Faso) du 22 au 26 novembre 2010.

L'évolution technologique a de profondes incidences sur la structure du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Les pratiques de tarification et de modélisation des coûts sont des éléments déterminants pour que le secteur des télécommunications/TIC fonctionne sur des bases équitables, concurrentielles et saines. Pour parvenir à un juste équilibre, il est indispensable que les parties prenantes comprennent pleinement et analysent en détail les avantages et les inconvénients des différents modèles de coût, y compris leurs incidences sur le calcul des tarifs fondés sur les coûts pour les services réglementés, de gros et de détail, et les enjeux de la collecte des données. Ces questions clés figurent parmi les divers problèmes liés à l'exploitation qui seront abordés au cours des cinq jours que durera cette formation de haut niveau sur la modélisation des coûts (niveau II) organisée à l'intention des organismes nationaux de réglementation et des opérateurs des pays Membres de l'UIT.

Cette formation de haut niveau sera dirigée par des experts réputés, tels que M. Alain Sawadogo et M. Papa Lamine Sylla, formateurs à l'ESMT de Dakar. Son objet est de présenter aux participants les connaissances théoriques, expériences internationales, cas concrets et exercices pratiques dont ils ont besoin, grâce à un modèle des coûts préparé par cette formation, pour avoir une connaissance approfondie de l'élaboration et de l'utilisation des modèles de coût. Des sessions-débats seront aussi organisées pour promouvoir le dialogue et les échanges de données d'expérience entre les participants. Les experts d'organismes de réglementation et les opérateurs de télécommunication qui s'occupent des questions de coût sont vivement encouragés à participer. Vous trouverez ci-joint le Programme provisoire (Annexe 1).

Cette formation de haut niveau sera dispensée en français. Pour s'y inscrire, il est important d'avoir déjà une certaine expérience de la modélisation des coûts et d'avoir déjà effectué la formation de Niveau I. Il est demandé aux participants de bien vouloir remplir le formulaire d'inscription ci-joint (Annexe 2) et de le renvoyer aux adresses électroniques indiquées dans le formulaire au plus tard le **5 novembre 2010**. Les réservations d'hôtel doivent être faites directement auprès de l'hôtel de votre choix à l'aide du formulaire de réservation ci-joint (Annexe 3).

Pour des raisons de logistique, le nombre de participants sera limité à 35. Au cas où nous recevions des inscriptions de plus de deux participants issus de la même organisation, nous les placerions en liste d'attente et il sera répondu aux demandes par ordre d'arrivée à la fin du délai d'inscription, l'objectif étant d'accepter un maximum de pays.

Vous trouverez des informations concernant les réservations d'hôtel, les demandes de visa, et des renseignements d'ordre pratique sur: <http://www.itu.int/ITU-D/finance/>. Les participants qui ont besoin d'un visa d'entrée au Burkina Faso sont priés de contacter l'ambassade dans leur pays suffisamment à l'avance pour obtenir des informations.

Veillez noter qu'aucun frais n'est perçu pour l'inscription à cette formation. Toutefois, les participants doivent prendre en charge leurs frais de voyage et d'hébergement.

Je serais très heureux que vous puissiez participer activement à cette formation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Sami Al Basheer Al Morshid
Directeur

- Annexe 1:** Programme provisoire
- Annexe 2:** Formulaire d'inscription
- Annexe 3:** Formulaire de réservation d'hôtel
- Annexe 4:** Informations pour les participants